Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 3 (1964-1965)
Heft: 13

Artikel: Sulzer Frères S.A. Winterthur
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-910196

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Prière d'adresser vos propositions jusqu'au 15 janvier 1965 au Courrier Suisse (Fonds de Solidarité), 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4.

Le délégué adjoint à la C.S.E.

FONDS DE ROULEMENT DU COURRIER SUISSE

Les petits ruisseaux...

En mai 1963, nous ouvrions une souscription pour la création d'un fonds de roulement. Grâce à la générosité de nos lecteurs et à celle de nombreuses sociétés suisses de Belgique et du Grand-Duché, nous avons pu réunir jusqu'au 30-9-64 la somme de Frs. b. 13.156,—. Cette somme nous a permis de financer des dépenses extraordinaires, telles que clichés, page spéciale pour les Sociétés, etc., pour un montant de Frs. b. 3.749,—, le solde de ce fonds au 30-9-64 atteignant Frs. b. 9.407,—. Les comptes ont été examinés et approuvés par les réviseurs, MM. E. Wahl et A. Piller qui ont présenté leur rapport à la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché du 21 novembre 1964.

Nous saisissons cette occasion pour remercier tous les généreux donateurs ainsi que les différentes Firmes qui ont pris à leur charge le financement d'un de nos numéros.

Nous tenons à remercier également les Sociétés Richard et Sandoz de Bruxelles qui tiennent les adresses à jour, la Sté Alpina d'Anvers et le Cercle Suisse de Luxembourg qui s'occupent de l'expédition du Courrier Suisse dans leur région.

La Commission de rédaction.

SULZER FRERES S.A. WINTERTHUR

Fondée en 1834, la Société Sulzer Frères de Winterthur a acquis une place de premier plan dans le monde en tant que constructeur de machines. Les lecteurs du « Courrier Suisse » seront intéressés par le relevé de quelques réalisations marquantes de Sulzer en Belgique :

— Les centrales thermiques de Monceau, Alost, Ruien, Baudour, Bressoux, Les Awirs et Schelle sont équipées de chaudières monotubulaires Sulzer. Des pompes alimentaires Sulzer sont installées dans celles de Monceau, Alost, Baudour, Farciennes, Pont-Brûlé, etc.

— Outre quatre turbines à gaz de haut-Fourneau, l'industrie sidérurgique belge utilise un grand nombre de soufflantes Sulzer. Deux soufflantes axiales sont actuellement en construction pour le complexe sidérurgique Sidmar à Zelzate.

— Les compresseurs Sulzer à piston sec sont appréciés pour la compression d'oxygène ou d'ammoniaque tandis que les compresseurs rotatifs du type SLM se rencontrent dans la plupart des cimenteries et des stations d'émission de gaz.

— Les malles Ostende-Douvres ainsi que les cargos « MO » et « K » (peintres flamands) de la C.M.B. sont propulsés par des moteurs Sulzer. Deux moteurs Sulzer de 450 CV sont en construction à Winterthur pour le nouveau carferry « Roi Baudouin », tandis qu'un moteur 17.600 CV est en cours d'achèvement chez Cockerill à Seraing pour le nouveau minéralier de la C.M.B.

— Les Départements « Chauffage et Ventilation » et « Machines Textiles » ont une excellente réputation dans toute la Belgique.

La S.P.R.L. BERTRAND & de FAYS, Ingénieurs civils, 12a, Square Vergote, Bruxelles 4, représente Sulzer Frères à Belgique pour les machines tandis que la S.A. Belge Sulzer Frères, 13, avenue Marnix, Bruxelles 1 s'occupe des installations de chauffage et de ventilation.

J'AI HONTE D'ETRE...

Combien de fois avez-vous entendu un ressortissant d'un Etat quelconque du vaste monde, temporairement accablé par des soucis, parfois mineurs, rendre responsable son Gouvernement de la disgrâce temporaire dont il est l'objet et s'exclamer avec emphase : « J'ai honte d'être... » (la nationalité est à inscrire à la place des points).

Le plus souvent, le personnage est sincère. Il semble être légitiment indigné et donne l'impression d'avoir mûrement réfléchi avant d'émettre une telle profession de foi. Et pourtant ! l'excitation une fois tombée, que reste-t-il ?

Si le personnage est sincère, il ne lui reste que la ressource de rectifier sa phrase à l'emporte-pièce, et il devrait le faire de la même manière en s'écriant : « J'ai honte de m'être comporté comme un enfant capricieux et irresponsable ». Bien entendu, si l'intéressé pense cela une fois son sang-froid reconquis, il se gardera bien de l'exprimer et conservera sa « honte » pour lui seul.

Cette phrase excessive, souvent entendue, me stupéfie toujours, et, par un rapprochement d'idées tout à fait naturel, me conduit à me poser la question suivante : Peut-on avoir honte de l'Etat dont on possède l'indigénat ? Pour nous, Suisses, enfants d'un petit Etat que la nature a paré de toutes les séductions, héritiers de grandes traditions issues du serment que prêtèrent, le 1er août 1291, Arnold von MELCHTAL, Walter FURST et Werner STAUFFACHER, nous considérons notre sort paisible comme normal et ne nous étonnons plus de pouvoir vivre sagement, honnêtement et librement au milieu d'un monde agité. Rappelez-vous 1914 ! Souvenez-vous de 1939 ! Deux « miracles », oui, mais deux « miracles » rendus possibles par la sagesse des Gouvernements successifs qui présidèrent aux destinées de la Confédération. On avancera comme explication le relief tourmenté du sol, facile à défendre, mais pour rendre cette défense possible, il fallait constituer une armée et persuader un peuple épris de paix qu'il ne suffit pas de détester la guerre pour l'éviter. Ce fut le mérite de nos hommes politiques d'avoir été assez clairvoyants pour nous éviter le pire. Ceux qui ont vécu la période 1939-1944 savent ce qu'était « le pire ». Une boutade qui se répandit pendant la dernière guerre, mettait dans la bouche d'un étranger traqué, les mots suivants : « En Suisse, quand on sonne chez vous le matin de bonne heure, il ne peut s'agir que du laitier ». Cette phrase n'est-elle pas tout un programme ? Et cette boutade n'a-t-elle pas une sublime signification ?

Confédéré, mon frère, tu sais que ton pays n'est pas un état policier, tu sais que notre armée n'a pour mission que la défense de la patrie contre toute attaque extérieure et n'a jamais eu soif de conquêtes. Tu n'ignores pas que la Croix-Rouge est l'œuvre de citoyens de Genève et tu es conscient de cet autre « miracle » suisse, la coopération amicale des Latins et des Germains. Veux-tu encore d'autres exemples ? C'est inutile, n'est-ce pas, tu en trouveras à foison.

Alors, franchement, qui pourrait un jour, même au comble de l'exaspération, remplacer les points de suspension par un mot qui nous est cher à tous... « Suisse » ?

Le Confédéré de service.

LA SUISSE EN BREF

- **L'Exposition nationale** a fermé ses portes le 25 octobre sur un record de visiteurs : 165.290 ce qui a permis d'approcher les 12 M. de visiteurs.
- **L'aide aux universités :** la commission fédérale d'experts a remis son rapport. Une aide substantielle de la Confédération est prévue suivant des modalités à définir afin de sauvegarder l'autonomie des cantons. Le nombre des étudiants et les besoins en cadres seront tels en 1975 que c'est une subvention de 400 millions qui sera nécessaire pour soutenir les universités suisses.
- **La route ira jusqu'à Zermatt,** ainsi en ont décidé ses citoyens. Même s'il est prévu un parking à l'entrée de la station comme à Saas-fee, Zermatt n'en perdra pas moins de son charme.
- **La propriété immobilière en Suisse,** est largement répartie. En moyenne une famille sur trois habite sur son propre sol et dans sa maison, sur la base du recensement fédéral des logements de 1960.
- **Les J.O. de Tokio sont terminés.** Les résultats obtenus par nos compatriotes sont honorables : 1 médaille d'or en hippisme (dressage individuel) par le Sgtm Chammartin, 2 médailles d'argent dont une par Haenni en judo et l'autre en hippisme (dressage par équipe) par Mlle Grossweiler et MM. Chammartin et Fischer et 1 médaille de bronze cueillie par Kottmann en skiff. En